



Veules-les-Roses ~~~~~

# Escapades liberté

Le Touquet ~~~~~ Luc-sur-Mer ~~~~~  
~~~~~ Dieppe ~~~~~ Fort-Mahon



**En juillet et août,  
évacuez-vous à la mer !**

~~~~~  
Une offre de loisirs  
proposée par la Ville de Cachan

# Et si vous partiez en escapade ?

La Ville organise chaque été les Escapades liberté, des excursions en bord de mer sur une journée (de 7h à 21h).



## LES ESCAPADES LIBERTÉ EN JUILLET

### DIMANCHE 21 JUILLET

#### Dieppe

Dieppe fut la première station balnéaire de France. Elle a conservé sa très belle promenade le long de la mer. Ville d'art et d'histoire, Dieppe est une ville portuaire dynamique et animée.

### DIMANCHE 28 JUILLET

#### Veules-Les-Roses

Veules-les-Roses est labellisé "plus beau village de France". Entre Fécamp et Dieppe, installé sur le plateau de Caux surplombant les falaises de la Côte d'Albâtre, ce village offre tous les attraits d'un village entre mer et campagne.



## LES ESCAPADES LIBERTÉ EN AOÛT

### DIMANCHE 11 août

#### Fort-Mahon

Fort-Mahon est une station balnéaire située sur le littoral de la Manche. Labellisée Pays d'art et d'histoire, cette ville est pourvue de vastes plages de sable et de dunes sauvages.

### DIMANCHE 18 août

#### Le Touquet

Le Touquet est une commune dotée d'un cadre naturel très riche. Situé au niveau de l'embouchure de la Canche, le parc de la Baie est un site idéal pour se promener entre mer et landes.

### DIMANCHE 25 août

#### Luc-sur-Mer

Luc-sur-Mer s'impose comme l'une des stations balnéaires phares de la Côte de Nacre. Sa longue digue est bordée de petites cabines blanches, d'un casino et d'établissements de thalassothérapie.

# S'inscrire à une escapade liberté

## Qui peut profiter des Escapades liberté ?

Ces sorties d'une journée sont ouvertes aux Cachanaises et aux Cachanais, sans restriction d'âge, dans la limite des places disponibles.

## Quel est le tarif ?

Les Escapades liberté sont proposées au tarif de 5 euros par personne et sont gratuites pour les enfants de moins de 4 ans. Le transport aller-retour en car est pris en charge par la Ville (pour les jeunes enfants, apportez votre siège bébé). Sur place, vous assurez les frais des activités que vous choisissez ainsi que votre restauration.



## Quand s'inscrire ?

- Inscription aux Escapades liberté de juillet, le samedi 29 juin de 9h à 12h
- Inscription aux Escapades liberté d'août, le samedi 27 juillet de 9h à 12h

Lieu d'inscription : 2 rue Gallieni (Algéco derrière la grange Gallieni)  
**Aucune inscription n'est effectuée par téléphone**

## Quelles sont les pièces à fournir lors de l'inscription ?

Le jour de l'inscription, vous devez apporter :

- votre pièce d'identité ;
- un justificatif de domicile ;
- votre livret de famille (pour les enfants).

## Comment régler ?

Le règlement s'effectue lors de l'inscription, par chèque bancaire ou en espèces.



### Plus d'infos

 [sport.vieassociative@ville-cachan.fr](mailto:sport.vieassociative@ville-cachan.fr)

 01 49 69 10 55





# Découvrez toutes les animations de l'été à Cachan



[ville-cachan.fr](http://ville-cachan.fr)

